



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



➤ 5. Égalité entre les sexes

DOCUMENTS

Toutes et tous égaux : Le Plan ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes. 2023-2027.

La République est une promesse d'égalité et d'émancipation.

C'est la garantie d'être jugé sur son travail, sur son talent. Jamais sur ce que l'on est.

Il est inacceptable, dans notre République, que certaines voies soient bloquées et certains rêves inaccessibles – uniquement parce que l'on est une femme. Il est inadmissible, dans notre République, que des remarques et des gestes déplacés perdurent, qu'on les minimise voire les justifie – uniquement parce qu'ils s'adressent à des femmes.

Il est insupportable, dans notre République, que des personnes puissent encore mourir sous les coups de leurs conjoints – parce qu'elles sont des femmes.

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont anciennes, ancrées. Elles imposent non seulement des actions fortes, constantes, résolues, mais aussi des changements culturels profonds dans tous les pans de notre société.

Le 6 juillet dernier, lors de ma déclaration de politique générale, parlant des femmes qui avaient ouvert le chemin des droits pour toutes et tous, je prenais un engagement :

« le combat continuera jusqu'à ce que l'égalité ne pose plus de questions ».

Ce combat, sous l'autorité du Président de la République et avec tout mon Gouvernement, nous sommes déterminés à le mener. Je m'y investis personnellement.

Depuis 6 ans, l'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause des quinquennats du Président de la République. [...]

En cette journée internationale des droits des femmes, nous proposons un nouveau plan pour renforcer nos ambitions et accélérer notre action, plus encore, dans tous les domaines.

L'égalité entre les femmes et les hommes est un combat que nous sommes déterminés à mener jusqu'au bout, jusqu'à atteindre l'égalité réelle.

Toutes et tous égaux, tel est le mot d'ordre de ce plan 2023-20.

Elisabeth Borne, 1^{ère} ministre, 8 mars 2023.

Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes : des mesures en éducation pour renforcer une culture de l'égalité

Pour se débarrasser des préjugés et des stéréotypes sur les filles et les garçons, il est essentiel de diffuser et de transmettre une culture de l'égalité. Dès leur plus jeune âge, filles et garçons sont confrontés à des biais qui affectent la perception qu'ils ont d'eux et d'elles-mêmes. Ces stéréotypes déterminent leurs choix et altèrent leur relation à l'autre. Le plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2023-2027) vise à assurer à chacun et chacune l'accès à un même éventail de possibles, sans discrimination, qu'il ou elle soit enfant, adolescent ou adulte.

Diffuser la culture de l'égalité à l'école, autour de l'école et en dehors de l'école.

La culture de l'égalité doit être diffusée et transmise en toute situation d'apprentissage et à tout âge. Si l'école constitue un vecteur incontournable de transmission, son action doit pouvoir trouver écho dans toutes les activités proposées aux jeunes avant, après, en dehors de la classe.

Il est alors nécessaire de favoriser un véritable rayonnement de la culture de l'égalité afin qu'elle intègre la vie de l'enfant et de l'adolescent, y compris dans ses loisirs ou sa pratique sportive. [...]

Agir pour davantage de mixité dans les filières d'avenir

Les jeunes femmes sont significativement sous-représentées dans les filières STIM (Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) et numériques. Elles ne constituent que 30 % des effectifs des écoles d'ingénieurs.]Selon une enquête menée en 2021 par l'école informatique Epitech et IPSOS, 33 % des filles sont encouragées par leurs parents à s'orienter vers les métiers du numérique, contre 61 % pour les garçons.

Il est donc nécessaire de susciter des vocations en ouvrant la cartographie des possibles des jeunes filles. Il s'agit également de répondre aux besoins d'un secteur professionnel d'avenir affecté par une pénurie de compétences que l'on résoudrait sans doute en palliant la sous-représentation des femmes. [...]

Éducation nationale.gouv.fr.

[...] Ce Plan s'inscrit dans la continuité de l'action menée pour la grande cause des deux quinquennats du Président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes. Atteindre l'égalité pleine et réelle entre les femmes et les hommes nécessite de changer drastiquement de paradigme.

[//] se décline en quatre volets : la lutte contre les violences faites aux femmes, la santé des femmes, l'égalité professionnelle et économique et la culture de l'égalité. [...]

Les inégalités entre les femmes et les hommes doivent être gommées en prenant mieux en compte les spécificités inhérentes à la vie des femmes afin qu'elles puissent trouver l'équilibre auquel chacune et chacun aspire.

La santé des femmes, restée longtemps taboue et ignorée, demeure un profond vecteur d'inégalités. Il est impératif que l'accès à la santé des femmes ne soit plus jamais ni une source de précarité ni un frein à la conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

Cette vie professionnelle doit pouvoir offrir aux femmes les mêmes opportunités et les mêmes rémunérations qu'aux hommes. Il n'est pas acceptable que des jeunes filles s'autocensurent pensant que telle filière ou tel métier n'est pas

accessible. C'est pour cela que ce plan déploiera des mesures concrètes pour tendre vers l'égalité économique et professionnelle, nécessaire pour atteindre une égalité pleine et réelle.

Enfin, nous devons agir en amont pour lutter contre le mal à la racine, en inculquant dès le plus jeune âge la culture de l'égalité. Pour ce faire, nous éradiquerons les stéréotypes et transmettrons le respect de soi et de l'autre. Pour mettre fin aux préjugés, cette philosophie de l'égalité doit être diffusée partout et irriguer tous les champs de notre société.

Le combat pour l'égalité est un combat qui nécessite d'être persévérant. Nous le serons. Nous le devons à notre jeunesse.

Isabelle Rome, Ministre déléguée auprès de la Première ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Mars 2023.

À retrouver ici :

<https://www.gouvernement.fr/upload/media/content/0001/05/9726e4e3d46601d2df70f29fe3a8900031d0878d.pdf> (p.7)